

AMBÉRIEU-EN-BUGEY Environnement

# Les quatre bonnes raisons de créer une recyclerie locale

**Les travaux d'aménagement de la recyclerie de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain débutent fin août. Bientôt, des objets donnés par les habitants seront vendus ici à prix solidaires par l'association La Rénoverie.**

À venue de la Libération, d'anciens locaux de l'entreprise Archirel vont se transformer en une recyclerie : un lieu où l'on remet en état et revend des objets donnés par les habitants. Le projet est porté par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), qui a acquis le site, et par l'association La Rénoverie, qui fera fonctionner la recyclerie. Des travaux d'aménagements doivent débuter fin août : « On veut organiser le magasin comme une grande maison avec toutes les pièces dont un cellier et une buanderie, expose Rémi Mourier, secrétaire de l'association. On reprendra les codes marketing habituels. On ne sera pas dans une vieille brocante. On veut que les gens viennent avec plaisir ». L'activité pourrait commencer fin octobre début novembre, avec une ouverture au public quinze jours plus tard.

## 1 Pratiquer le réemploi

« Notre premier objectif est environnemental, pour pratiquer le réemploi et la réutilisation des objets », résume Rémi Mourier. Il s'agit d'éviter que des montagnes d'objets - me-



Rémi Mourier, secrétaire de l'association La Rénoverie et Alain Magdelaine, responsable du service travaux marchés à la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, dans les locaux de la future recyclerie. Photo Progrès/Fabienne PYTHON

ubles, ustensiles, appareils électroménagers, vêtements, etc. - n'atterrissent dans les bennes des déchetteries quand ils peuvent encore servir. « Nous interviendrons un jour par semaine dans les déchetteries d'Ambérieu, de Meximieux, de Lagnieu. Notre terrain de pêche se situe entre le coffre de la voiture et la benne, pour demander aux personnes si elles veulent nous donner des objets », explique-t-il. Dans les quatre autres déchetteries intercommunales, la présence sera plus ponctuelle et un système de stockage d'objets sur place est envisagé. Critère de choix des objets pour la Rénoverie : « Si vous l'avez, c'est qu'on peut le reprendre ». Pas de problème a priori sur le po-

tentiel du gisement.

La CCPA n'a pas encore chiffré ses attentes : « On ne sait pas honnêtement quels sont les tonnages qui ne partiront pas dans les encombrants », indique Alain Magdelaine, responsable de service. Le traitement d'une tonne d'encombrant coûte 130 € à la CCPA : contenir ou réduire les volumes des bennes, c'est économiser de l'argent public.

## 2 Créer des emplois d'insertion

L'activité de la recyclerie permettra la création d'emplois d'insertion. La Rénoverie a obtenu l'agrément du Conseil départemental d'insertion par

l'activité économique sur les postes en CDD d'insertion, avec des aides (de 75 à 80 %) sur ces emplois (4,5 équivalents temps plein). « Un mois après l'ouverture, huit personnes devraient travailler là comme valoristes », précise Rémi Mourier qui assurera l'encadrement comme directeur technique. « Ce travail va aider des personnes éloignées du milieu professionnel et de la société à retrouver une vie professionnelle et personnelle plus équilibrée ».

## 3 Vendre à prix solidaire

La recyclerie va afficher des prix solidaires. « On a choisi cet emplacement et on pratiquera des prix pour être accessibles au

## REPÈRES

Dans la zone d'activité ambarroise, l'intercommunalité a investi pour acheter un site bien placé pour la recyclerie : 550 000 € pour le terrain de 3 000 m<sup>2</sup> et le bâtiment de 800 m<sup>2</sup>. Avec des subventions de l'État, de la Région et du Département, la facture s'élève à 110 000 € pour la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Les travaux d'aménagements, estimés à 200 000 €, sont eux assumés par l'association. La Rénoverie les financera avec 30 % d'autofinancement, 40 % de dons et 30 % de subvention. À terme, l'association payera un loyer mensuel de 3 000 € à la CCPA.

plus grand nombre, avec un arrêt de bus du TAM pas loin », ajoute Rémi Mourier. La Rénoverie prévoit des prix de 1 à 2 € par kg, préconisés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

## 4 Pérenniser une vraie activité économique

Le projet sera-t-il viable ? « Cela dépend du nombre de paniers par jour et du prix moyen du panier, explique le futur directeur. L'objectif économique, c'est d'être à l'équilibre entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année. On compte avoir 100 personnes par jour dans cinq ans et c'est tout à fait atteignable à Ambérieu ».

Fabienne PYTHON

## EN BREF

### AMBÉRIEU-EN-BUGEY Le challenge Jaccoud aura lieu le 1<sup>er</sup> août

L'Association sportive des cheminots ambarrois organise le jeudi 1<sup>er</sup> août, dans leur clos de la rue Nobilemaire, un concours promotion basé sur un 24 double par poules et réservé aux joueurs de troisième et quatrième divisions. Cette manifestation sportive sera dotée du challenge Jaccoud dès 8 heures. Des lots en nature seront remis aux finalistes. Tarif : 15 €. Inscriptions au 06.08.61.30.19. Indemnités : 20 € par parties gagnées



Sylvie et Patrick Jaccoud présentant le challenge mis en jeu en l'honneur de leur père. Photo Progrès/Henri-Pierre ZITO

en poules puis 30 en 1/8, 30 en 1/4, 30 en 1/2 et 60 en finale.

### SAINT-AURICE-DE-RÉMENS Le concours nocturne du club de pétanque a fait le plein

Le concours nocturne du club de pétanque de Saint-Aurice-de-Rémens a été annoncé vendredi 26 juillet. 64 doublettes sont entrées en lice dès 18 h 30. Petit bémol, quelques retardataires n'ont pu s'inscrire, faute de place. « Je comprends la déception de ceux

qui n'ont pu concourir, a avoué Gérard de Vincenzi, préposé à la table de marque. Mais avec 128 participants, le concours sera long et nous ne pouvons pas prolonger les parties tard dans la nuit à cause des autorisations de buvette notamment et des nuisances sonores ». À peine interrompu par une ondée, le concours s'est achevé aux alentours de minuit. Étant donné l'heure tardive, les doublettes finalistes, Joaquim Antunes/Ludovic Prugnaud et Yoann Buylet/Kévin Désormais ont préféré se partager les gains.



Les finalistes, Joaquim Antunes et Ludovic Prugnaud. Photo Progrès/Gérard BLANCHET